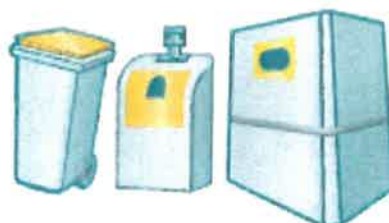


Les emballages en verre



Les emballages et les papiers



→ Les emballages en plastique



→ Les emballages en métal



→ Les cartons et les briques alimentaires



→ Les papiers



ATTENTION : NOUS CONSTATONS UNE DÉRIVE DANS LA QUALITÉ DU TRI SELECTIF CE QUI FAIT PERDRE A L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES ENVIRON DE 100 000 €/AN !
EMBALLAGES A METTRE EN VRAC - PAS DE SAC POUBELLE - POUR NE PAS AVOIR DE REFUS DE COLLECTE MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI

Attention aux pièges

Ces déchets vont dans la poubelle des ordures ménagères



les objets en verre spécial,
en porcelaine, en faïence
et en terre cuite



les miroirs, les vitres,
les pare-brise



la vaisselle (pyrex, porcelaine,
vitrocéramique, faïence)



les ampoules à filament,
les ampoules halogènes



le papier peint



les cartes routières



les objets et jouets
en plastique



Les couches et
papiers imbibés

Ces déchets sont à apporter en déchèterie



le bois



les objets
métalliques



les piles



les petits appareils
électriques



les produits toxiques



les pots et les
bombes de peinture



les néons, les ampoules
basse consommation*



les aérosols
toxiques



les consommables
informatiques*